



## **Terrier Airedale**

Le standard de la race décrit un idéal quant aux caractéristiques, au tempérament et à l'apparence d'une race et assure qu'un chien peut remplir son but initial. Les éleveurs et les juges doivent être conscients qu'ils doivent accorder la priorité à des chiens qui sont en santé et sains de corps et d'esprit.

### **Taille**

Hauteur au garrot : mâle, environ 58 cm (23 po); femelle, un peu moins. Les deux doivent être robustes, bien musclés et posséder une bonne ossature.

### **Robe et couleur**

Poils dur, serré, rêche, droit et plaqué, recouvrant bien le corps et les pattes. Certains poils très durs sont ondulés ou bouclés légèrement. À la base du poil dur très raide. Il doit y avoir un sous-poil court et doux. La tête et les oreilles doivent être feu, les oreilles étant d'un ton plus foncé. Taches foncées de chaque côté du crâne admises. Les pattes, jusqu'aux cuisses et aux coudes, et le dessous du corps et de la poitrine sont également feu et cette teinte atteint parfois les épaules. Les côtés et les parties supérieures du corps doivent être noirs ou gris foncé. On trouve parfois du roux dans le noir et cela n'est pas répréhensible. Une petite tache blanche sur la poitrine caractérise certains sujets de la race.

### **Tête**

Bien équilibrée avec peu de différence apparente entre les longueurs du crâne et du chanfrein. Crâne long et plat, pas trop large entre les oreilles et se rétrécissant très légèrement vers les yeux. Le cuir chevelu doit être libre de rides. Le stop est à peine visible, et les joues sont égales et plates. Museau profond, puissant, fort et musclé. Il doit être bien plein devant les yeux. Truffe noire et pas trop petite. Gueule : lèvres serrées. Dents fortes et blanches, libres de décoloration ou de défauts. Dents se rencontrant à égalité ou comme un étai. Une rencontre des dents en ciseaux est admise. Yeux foncés, petits, non proéminents, expressifs, pleins de vivacité et d'intelligence. Oreilles en forme de V et portées de côté, non pointées vers les yeux, petites mais proportionnées à la taille du chien. La ligne supérieure du pli de l'oreille doit être au-dessus du niveau du crâne.

### **Cou**

De longueur et d'épaisseur moyennes, s'élargissant graduellement vers les épaules. Peau serrée, sans fanon.

### **Membres antérieurs**

Épaules longues et bien inclinées vers le dos. Omoplates plates. Pattes parfaitement droites avec une bonne musculature et une bonne ossature. Coudes perpendiculaires au corps, bien dégagées des côtés.

### **Corps**

Dos court, fort et droit. Vue du devant, poitrine profonde sans être large, atteignant à peu près le niveau des coudes. Côtes bien cintrées. Rein musclé et de bonne largeur. Il doit y avoir peu d'espace entre la dernière côte et le joint de la hanche.

### **Membres postérieurs**

Forts et musclés sans être affaissés. Cuisses longues et puissantes avec jambe musclée; grassetts bien fléchis, tournés ni vers l'intérieur ni vers l'extérieur; jarrets bien descendus et parallèles l'un à l'autre vus de derrière. Pieds petits, ronds, compacts avec une sole bien coussinée et profonde. Orteils modérément arqués, tournés ni vers l'intérieur ni vers l'extérieur.

### **Queue**

Attachée haut sur le dos, portée gaiement. Doit avoir assez de force et de substance.

### **Allures**

La démarche du terrier Airedale, qui doit être dégagée, est cruciale quant à sa conformation au standard. Vues de devant, les pattes antérieures se déplacent perpendiculairement au corps sans aller de côté, les pieds étant à une même distance des coudes. Vues de l'arrière, les pattes postérieures doivent être bien parallèles, ni trop rapprochées ni trop écartées, mais placées de façon à permettre une position et un mouvement puissants et bien équilibrés. Orteils bien dans l'axe.

**Défauts**

Toutes déviations par rapport aux idéaux susmentionnées doivent être considérées comme un défaut dans la mesure où elles interfèrent avec la santé et le bien-être du chien et le but de la race.

- Yeux jaunes,
- oreilles de chien courant,
- pieds blancs,
- poil doux,
- taille supérieure ou inférieure à la valeur prescrite,
- prognathisme inférieur ou supérieur,
- mauvaise allure;
- voilà des défauts sévèrement pénalisés.
- L'utilisation de tout produit (couleur, produit de dilatation des pupilles et de raidissement du poil) pour améliorer l'aspect du sujet dans l'enceinte est défendue. De tels agissements ne cadrent pas dans l'esprit sportif qui doit exister et est injuste pour les exposants qui observent les règlements.

**Points accordés par les juges**

Tête	10
Cou, épaules et poitrine	10
Corps	10
Membres postérieurs et queue	10
Pattes et pieds	10
Robe	10
Couleur	5
Taille	10
Allure	10
Caractéristiques générales et expression	15
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Nom de la race: Terrier Airedale  
Année de reconnaissance: 1889  
Année d'effet: January 2015